

caluire.  
cuire

**La parole  
est à vous !**

[www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

**RyThmes**

Le magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire



### 3 ÉDITORIAL



### 4 TROIS QUESTIONS À...

Maurice Joint, adjoint à l'administration générale et à la démarche qualité



### 5 TEMPS FORTS

Des spectacles à apprécier en famille



### 6 TEMPS FORTS

Des vœux chaleureux



### 8 QUALITÉ DE SERVICES

Bonnes vacances à Caluire et Cuire !



### 12 QUALITÉ DE VILLE

Inscriptions scolaires : c'est bientôt !



### 18 QUALITÉ DE VIE

Un air de famille



### 22 DOSSIER

La parole est à vous !



### 28 CULTURE



### 37 AGENDA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollet - RÉDACTION Service communication - H.Heurteau, J.Galland, A.Bérard, S. Prada, A. Ballet - PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - F. Pignal - Thinkstock - Fotolia - CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina\_communication - IMPRESSION ica Courand & Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière responsable.



Ville amie des enfants



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.





Chères Caluirardes, Chers Caluirards,

*Je souhaite commencer cet édito par un nouvel hommage aux 17 morts de ce début janvier, tombés sous les balles de l'intolérance et de la haine.*

*La liberté de la Presse, la liberté d'expression, la liberté de penser est dans notre ADN, et ce ne sont pas des fanatiques qui vont remettre en cause ces fondamentaux qui nous animent. Les ennemis de la République n'ont rien à voir avec chacun de nos compatriotes qui sont libres de croire ou de ne pas croire et d'exercer leur culte dans les règles de la Loi de la République.*

*Je veux saluer également les forces de police et de gendarmerie qui nous ont démontré leur efficacité et leur abnégation pour supprimer ces 3 lâches auteurs d'attentats.*

*Je me félicite de l'extraordinaire capacité des citoyens français à se mobiliser et se réunir pour affronter ce défi. A Caluire et Cuire, plus de 800 personnes se sont réunies devant le mémorial Jean Moulin pour un temps de recueillement.*

*L'esprit d'union nationale est légitime, preuve de la maturité de notre démocratie. L'unité n'empêchera pas de mettre chacun devant ses responsabilités. À Caluire et Cuire, nous avons depuis longtemps affirmé notre implication sur la sécurité de nos concitoyens (caméras, policiers municipaux armés, à terme mise en place de « voisins vigilants » ...).*

*De même, nous avons toujours appliqué strictement les règles de Laïcité, comme le pavoisement systématique des écoles ou dans nos restaurants scolaires. Au-delà des textes, nous associons les enfants à toutes nos commémorations notamment avec le Conseil Municipal d'Enfants.*

*Certains redécouvrent les valeurs républicaines que nous avons toujours appliquées sans aucune faiblesse à Caluire et Cuire. Nous poursuivrons ces efforts.*

*Bien à Vous*

Philippe Cochet,  
Député-Maire de Caluire et Cuire

## HÔTEL DE VILLE

**Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex**

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : [mairie@ville-caluire.fr](mailto:mairie@ville-caluire.fr) - Site : [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

**Horaires :** Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h.

**Allo Mairie :** 0 8000 69 300

# Maurice Joint,

## Adjoint à l'administration générale et à la démarche qualité

**Pour ce nouveau mandat, le député-maire, Philippe Cochet, a souhaité mettre en place une « démarche qualité » au sein de la mairie. Il a confié cette mission à son adjoint Maurice Joint, que Rythmes a rencontré pour en savoir plus.**

### **Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la démarche qualité ?**

*Il s'agit de trouver des solutions pour améliorer la qualité des services proposés aux Caluirards. Nous devons pour cela prendre en compte les exigences légitimes des usagers pour faciliter leurs démarches, améliorer les conditions d'accueil, apporter des réponses claires et efficaces à leur demande. Nous savons par exemple que nous devons améliorer les délais de réponse.*

### **Comment comptez-vous procéder ?**

*Pour améliorer nos performances et faciliter les démarches des Caluirards, nous avons l'intention de profiter des innombrables possibilités offertes par le web. Actuellement, le portail citoyen de la Ville de Caluire et Cuire (accessible via [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)) permet déjà de faire un certain nombre de démarches en ligne : signalement d'une nuisance, préinscription à l'école, inscription au restaurant d'enfants, réservation de la salle des fêtes... Nous allons élargir progressivement le nombre des démarches accessibles en ligne. Notre objectif étant que d'ici deux ans, tous les services publics soient dématérialisés.*

### **Les relations entre les Caluirards et leur mairie vont donc devenir exclusivement virtuelles ?**

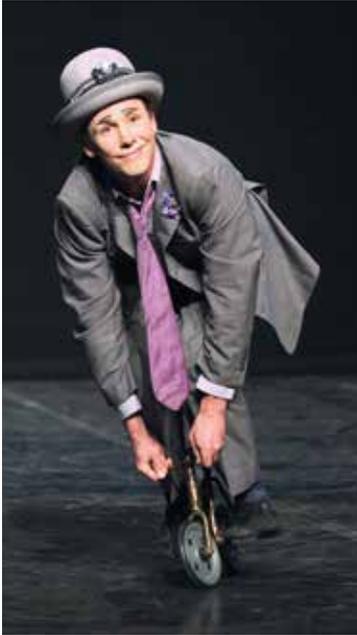
*Non ! Les personnes qui le souhaitent pourront toujours se rendre en mairie pour effectuer leurs démarches. Le portail citoyen permettra d'ailleurs aux agents municipaux d'être plus efficaces et de gagner du temps, car les démarches*



*effectuées en ligne seront partiellement automatisées et la dématérialisation permettra un meilleur partage des informations entre les différents services de la Ville. L'accueil physique des usagers est d'ailleurs l'autre aspect sur lequel nous travaillons et que nous souhaitons améliorer. Grâce à la mise en place d'un guichet unique, les usagers n'auront plus à se déplacer d'un service à l'autre pour effectuer leurs démarches. Inscription à la restauration scolaire ou sur les listes électorales, achat d'une vignette résident pour le stationnement, actes d'état civil, demande de permis de construire... Toutes ces démarches pourront se faire au même endroit !*

## Des spectacles

### à apprécier en famille !



#### Nouveau cirque

### Jamie Adkins

**Dimanche 22 février, 17h**

Tarifs : de 16, 50 à 22€

L'artiste américain résidant au Canada est un drôle de phénomène, réputé pour être l'un des meilleurs clowns, jongleurs et acrobates de sa génération... À treize ans, fasciné par un spectacle de rue, il se met à son tour à faire rire les passants, puis aigüise ses multiples talents auprès de fameux cirques comme le *Cirque du Soleil* ou le *Cirque Eloize*. Jamie promène aujourd'hui sur les scènes du monde entier son personnage sensible et lunaire, poète aux mille

et une inventions. Émouvant de sincérité, *Circus Incognitus* fascine les adultes comme les enfants par ses exploits acrobatiques et son univers burlesque à la Buster Keaton. Jamie Adkins échafaude ses numéros avec une habile simplicité et une technique surprenante ! Il construit et réinvente avec le public un univers fantastique à partir des objets qui l'entourent, son échelle se désagrège sous ses pieds, il se bat avec une chaise animée, jongle avec presque tout, pour finir en équilibre sur une corde raide. Il fait son cirque à lui tout seul et ses faux-pas sont ses plus belles réussites !

#### Nouveau spectacle !

### Semianyki Express

**Lundi 30 et mardi 31 mars, à 20h30**

Tarifs : de 24, 50 à 33€

Après leur passage inoubliable la saison dernière au Radiant-Bellevue, la joyeuse troupe russe des clowns frappingues revient avec *Semianyki Express*, un nouveau spectacle complètement délirant sur le thème du voyage. Les 6 comédiens s'attaquent cette fois-ci aux relations éphémères qui se nouent sur le quai d'une gare ou dans un train entre des voyageurs qui ne se connaissent pas et viennent d'horizons différents. Ils s'en donnent



à cœur joie, croquent les personnages du quotidien avec une férocité délicate. Les gags s'enchaînent à un rythme effréné. Les Semianyki jouent à merveille sur des sensations simples, fortes, comme le faisait autrefois le cinéma muet. Et pour cause ! Sur la scène, pas un mot, pas une parole et pourtant, on comprend tout. Dans un

joyeux capharnaüm, composé d'objets insolites, de costumes improbables et d'accessoires trafiqués, *Semianyki Express* vous invite au voyage dans un monde d'une absurdité réjouissante, qui vous conduira bien loin de la morosité ambiante et vous fera découvrir des cascades de rires et des montagnes de poésie...

# Des vœux chaleureux

Près d'un millier de personnes a assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux du Député-Maire et du Conseil municipal, le samedi 10 janvier dernier au Radiant-Bellevue.



*Accueillis comme il se doit par les élus du Conseil municipal, et par leurs homologues du Conseil Municipal d'Enfants (CME), les convives ont tout d'abord pu découvrir une belle exposition de photographies de Caluire et Cuire.*

*Avant que la cérémonie officielle ne commence, chacun a pu partager ses vœux avec l'assemblée en les diffusant sur l'écran géant.*



*Puis, le Député-Maire, Philippe Cochet, a pris la parole afin de présenter ses vœux à tous les Caluirards. Mais il a tenu à démarrer son discours par un hommage aux 17 personnes assassinées les 7, 8 et 9 janvier derniers dans les attentats qui ont frappé la France et bouleversé le monde entier. «Nous devons refuser collectivement le racisme et l'antisémitisme.» a-t'il déclaré avant de proposer à l'assistance d'observer une minute de silence.*



*Après ces instants chargés en émotion, Philippe Cochet a invité les personnes présentes à regarder vers l'avenir en présentant les projets en cours d'élaboration pour notre ville : ouverture d'une maison de la parentalité, installation de stations Bluely (voitures électriques en location), création de pistes cyclables, intensification de la présence sur le terrain de la Police municipale, dématérialisation progressive (d'ici deux ans) de tous les services publics.*

*La cérémonie s'est achevée en musique par un échange informel et convivial entre les élus et les Caluirards, autour d'un buffet, sur la magnifique terrasse du Radiant-Bellevue et sous un beau soleil d'hiver.*



*Ceux qui ont levé la tête à ce moment-là ont pu voir se dessiner dans le ciel des cœurs et le symbole de la paix. Un hommage original à toutes les victimes des attentats réalisé par une jeune entreprise lyonnaise, OUi'up, spécialisée dans le skywriting, l'écriture de messages dans le ciel.*



# Caluire et Cuire en lice pour la 4<sup>e</sup> fleur ?

**Caluire et Cuire est labélisée « Villes et Villages fleuris », et détient depuis plus de 20 ans la mention « 3 fleurs ». Aujourd'hui, la Ville est déterminée à participer à la 4<sup>e</sup> fleur. Que signifie ce label ? Comment est-il attribué ? Rythmes fait le point.**

Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent pour la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il récompense ainsi les actions menées en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. De 1 à 4 fleurs peuvent être attribuées aux collectivités détentrices du label.

## Bientôt 4 fleurs ?

En juillet dernier, le jury régional des Villes et Villages fleuris a confirmé que

notre ville mérite ses 3 fleurs, mais il a surtout estimé que la ville pouvait même prétendre à la mention « 4 fleurs » ! D'ici quelques mois, notre commune recevra donc la visite du jury national de fleurissement qui décidera de lui attribuer ou non cette récompense ultime.

## Les critères d'évaluation

La méthodologie d'évaluation s'articule autour de 6 axes prenant en compte notamment le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de

l'espace public et la promotion de la démarche.

## Un fleurissement raisonné

Ces 6 axes démontrent que la labellisation en 4<sup>e</sup> fleur ne se limite pas à récompenser le fleurissement, mais à valoriser une démarche bien plus globale qui prend notamment en compte la qualité du cadre de vie, le respect de l'environnement et l'implication des habitants. Cela correspond pleinement à l'état d'esprit de Caluire et Cuire, qui est passée d'un fleurissement ornemental à un fleurissement raisonné, gardant à l'esprit cette démarche du « beau », tout en respectant et en restaurant les équilibres naturels.

Le jury national passera dans notre ville l'été prochain, mais, quel que soit son verdict, toutes les mesures mises en œuvre ne seront pas vaines et auront un bénéfice certain pour l'ensemble des Caluirards.



Plus d'informations :  
[www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)





## Célébrons la Rose !

Du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin 2015, Lyon accueillera le 17<sup>e</sup> Congrès Mondial des Sociétés de Roses. Un événement d'ampleur internationale, organisé pour la première fois en France, et auquel la Ville de Caluire et Cuire a tenu à s'associer.

600 congressistes du monde entier sont attendus ! Ils participeront à des conférences scientifiques ainsi qu'à des visites des roseraies et des sites emblématiques de la région.

**Pour la première fois, le grand public sera invité à participer à cette célébration de la Rose à travers un festival organisé les 30 et 31 mai.** Plusieurs animations et ateliers seront proposés autour de la thématique de la rose :

expositions, concours de peinture, ateliers jardinage, stands d'information..., et un feu d'artifice, offert par la Ville de Caluire et Cuire, sera tiré dans le parc des Berges du Rhône. Un événement grand public exceptionnel pour célébrer la reine des fleurs !

## Zoom sur la Roseraie de Saint-Clair

**La roseraie botanique de Caluire et Cuire a été créée en 2010 et occupe 1 500 m<sup>2</sup>, dans le Parc des Berges du Rhône. Pas moins de 140 variétés de roses différentes y sont représentées, dont 90 sont sauvages et 50 sont de formes horticoles (« créées » par l'homme, par le croisement de différentes espèces). Le printemps dernier a livré une floraison exceptionnelle, et nous ne doutons pas que la roseraie sera encore plus belle au printemps prochain, lorsque les congressistes traverseront la passerelle de la Paix pour venir admirer l'incroyable variété de ce « jardin de roses caluirard »...**



**Congrès : du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin**

**Festival grand public : les 30 et 31 mai**

**Parc des Berges du Rhône et parc de la Tête d'Or**

**Informations et inscriptions au congrès sur**  
[www.lyon-roses-2015.org/fr/congres.htm](http://www.lyon-roses-2015.org/fr/congres.htm)

**(Version anglaise :**

[www.lyon-roses-2015.org/en/convention.htm](http://www.lyon-roses-2015.org/en/convention.htm))



# Bonnes vacances à Caluire et Cuire !

Les vacances scolaires d'hiver approchent... L'occasion pour Rythmes de faire le point sur les différents loisirs qui s'offrent à vous et à vos enfants à Caluire et Cuire.

## Les centres de loisirs : ils attendent vos enfants !

### Caluire Juniors (3-11ans)

À Caluire Juniors, les enfants sont regroupés par classe d'âge afin de pouvoir pratiquer des activités adaptées à leur rythme, à leurs envies et à leurs besoins. À titre d'exemple, les plus jeunes (3-5 ans) pourront participer à des ateliers poterie, cuisine ou comptines, profiter du magnifique parc grâce à des jeux extérieurs, écouter des contes...

Quant aux plus grands (6-11 ans), ils seront également bien occupés, entre ateliers créatifs, sport et jeux extérieurs...

Par ailleurs, chaque groupe aura l'occasion de sortir du centre pour aller voir un spectacle adapté à l'âge des enfants.

Pour tous, le temps fort de la deuxième semaine sera bien sûr le Mardi gras : une journée un peu spéciale lors de laquelle les enfants pourront venir déguisés !



?

**CALUIRE JUNIORS**  
19, montée des Forts  
04 72 07 48 80



?

**CALUIRE JEUNES**  
16, rue Frédéric Mistral  
04 72 27 05 13

### Caluire Jeunes (11-18 ans)

Caluire Jeunes accueillera les adolescents du lundi 9 février au vendredi 20 février, de 8h à 18h. Comme à leur habitude, les animateurs proposeront de nombreuses activités, des sorties, des stages et des soirées à thème, dont voici un petit aperçu :

- Les activités au centre ou à proximité : cuisine, activités manuelles, tournois sportifs...
- Les sorties à la demi-journée : aquarium, cinéma, patinoire, musée de l'automobile, Palais du chocolat, initiation futsal...
- Les sorties à la journée : ski de fond, raquettes, luge, ski alpin, journée neige, biathlon...
- Les soirées : pizza-méga laser, snack-bowling, wii-crêpes.
- Les stages : bande dessinée, audiovisuel et street-jazz.

🗨️ Téléchargez les programmes complets sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)  
ou demandez-les à l'accueil des centres de loisirs ou de l'Hôtel de Ville. 🗨️

## La ludothèque : le paradis du jeu et du jouet !

Située à Cuire le Bas, la ludothèque est un lieu entier consacré au jeu sous toutes ses formes : jeux de société, jouets, puzzles, livres, déguisements... Accompagnés d'un adulte, les enfants (jusqu'à 11 ans) trouvent ici mille et une façons de s'amuser ! Venez partager en famille un moment convivial et retrouver le plaisir de jouer, tout simplement... Il est également possible d'emprunter des jeux pour y jouer à la maison (deux jeux par enfant pour une durée de quinze jours).

**Le 17 février, à l'occasion du Mardi-Gras, une animation "déguisements et crêpes" sera proposée.**

(activités réservées aux adhérents)



?

### LUDOTHÈQUE

13, rue Lucien-Maitre - 04 72 10 06 10

Hors vacances scolaires : le mercredi, de 14h00 à 18h30, le jeudi, de 8h45 à 11h30 et du lundi au vendredi, de 18h à 18h30.

Pendant les petites vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30.



?

### PISCINE MUNICIPALE

310, avenue Elie Vignal - 04 37 26 00 20

Horaires et tarifs sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

## Piscine municipale

Ouverte pendant toutes les vacances d'hiver, la piscine municipale Isabelle Jouffroy est le lieu idéal pour passer un moment agréable en famille, entre amis ou même en solitaire ! Que vous souhaitiez faire des longueurs dans le bassin sportif, vous amuser avec vos enfants dans le bassin ludique ou vous relaxer dans l'espace détente, accordez-vous une pause aquatique dans l'une des plus belles piscines de la région !

## On tape la balle ?

Rappelez-vous que deux courts de tennis sont à votre disposition au cœur du square Corbel, situé juste à côté de la piscine. Renseignez-vous et demandez les clés à l'accueil de la piscine !



## Promenons-nous dans la ville...

De belvédères en sites emblématiques, de places en jardins, à travers les ruelles ou les chemins, découvrez votre commune autrement en empruntant les sentiers de découverte aménagés. Rendez-vous à la Maison de la Voie Verte, située au 29, chemin de Crépieux. Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour préparer vos balades ainsi que des informations et des anecdotes sur les lieux que vous allez découvrir. Un guide de ces sentiers est également disponible en mairie et une application pour smartphone est téléchargeable en flashant le code ci-dessous.



*Flashez ce  
code avec votre  
smartphone  
pour accéder à  
l'application*

# Opération "tranquillité vacances"

**Vous faites partie des chanceux qui partiront en vacances au mois de février ? Pour partir l'esprit tranquille, bénéficiez de l'opération « tranquillité vacances ».**



?

Opération valable toute l'année.  
POLICE NATIONALE  
04 72 27 06 14

## Comment en bénéficier ?

Tout Caluirard peut demander ce service de surveillance. La démarche est gratuite et, pour en bénéficier, une simple inscription suffit. C'est au commissariat de Police nationale que les demandes sont recensées. Vous signalerez votre adresse, vos dates d'absence ainsi qu'un numéro de téléphone où ils pourront vous joindre ; les agents de Police nationale et municipale intégreront votre domicile dans leurs tournées de surveillance.

## En quoi consiste l'opération ?

Les agents de la Police nationale et municipale travaillent conjointement sur cette opération : selon des rythmes et des horaires déterminés, et en fonction des adresses à visiter, ils organisent des tournées de surveillance. Au fil des tournées et sur les lieux de chaque domicile inscrit, ils s'assurent qu'aucun délit n'ait été commis. Pour preuve de leur action sur le site, ils déposent un avis de passage dans votre boîte aux lettres. En cas de problème, ils sécurisent les lieux et vous alertent.

## Panne d'éclairage sur la Voie Verte

En novembre et décembre, Caluire et Cuire a été victime de plusieurs vols de câbles servant à l'éclairage de la Voie Verte. Près de 2km de câbles ont ainsi été dérobés et plus de 70 candélabres impactés... Des actes de vandalisme qui ont entraîné une importante panne de l'éclairage dans cette zone et pénalisé les usagers et les contribuables. Les services de la Ville ont tout mis en œuvre pour rétablir la situation rapidement, bien que les dégradations aient engendré d'importantes réparations.



# Rentrée scolaire 2015...

## BIENTÔT LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES !

Alors que le deuxième trimestre de l'année scolaire n'est pas encore achevé, il est déjà temps pour certains de penser à la prochaine rentrée... Les inscriptions dans les écoles de la commune vont en effet débiter le 23 février prochain. Qui est concerné ? Comment ça marche ? Rythmes fait le point pour vous.

### Vous êtes concerné si :

- ▶ Votre enfant fait sa première rentrée en septembre prochain dans une école publique de Caluire et Cuire,
- ▶ Vous êtes nouvel arrivant et souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Caluire et Cuire.

### Comment procéder ?

L'inscription dans les écoles de la commune se déroule en deux étapes :

#### 1 - Préinscription auprès du service éducation :

Les préinscriptions se dérouleront *du lundi 23 février 2015 au vendredi 29 mai 2015*.

Vous pourrez effectuer cette démarche en ligne, à partir du 23 février, sur le Portail citoyen de la Ville de Caluire et Cuire : [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr), bouton « Vos démarches » (à droite de la page d'accueil). Simple et rapide, ce moyen vous permet d'éviter les files d'attente et d'effectuer cette démarche sans vous déplacer. Il vous suffira de suivre la procédure et de scanner les pièces justificatives demandées.

Vous pourrez aussi effectuer cette démarche par courrier en téléchargeant le formulaire sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr) ou en vous le procurant auprès des services de la mairie. Il vous faudra alors le compléter et le retourner au service éducation avant le 29 mai 2015.

Enfin, vous pourrez aussi effectuer cette démarche en vous rendant au service éducation, de préférence en prenant rendez-vous.

**2 - Finalisez l'inscription auprès de la directrice ou du directeur de la future école de votre enfant.**

### Justificatifs demandés

#### Un justificatif de l'autorité parentale :

- ▶ copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité parentale
- ▶ en cas de divorce : copie du jugement déterminant l'autorité parentale et les modalités de garde et de résidence de l'enfant
- ▶ en cas de séparation sans jugement ou d'instance de divorce : attestation des deux parents justifiant de leur accord conjoint pour cette inscription

#### Un justificatif de domicile :

- ▶ la copie d'une facture de moins de 3 mois (eau, électricité, gaz, téléphone fixe) ou bail, ou quittance de loyer, ou titre de propriété, ou avis d'imposition, ou de taxe d'habitation
- ▶ en cas d'hébergement de la famille ou de l'enfant chez un tiers : une attestation sur l'honneur remplie et signée par l'hébergeant, une copie de sa pièce d'identité, ainsi qu'une copie de son justificatif de domicile (parmi l'une des pièces mentionnées ci-dessus)

**Un certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école)**



**SERVICE ÉDUCATION - Pôle Famille (au 1<sup>er</sup> étage) - 37, avenue Général de Gaulle - 04 37 92 95 93**  
**Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h**



## Dérogations au périmètre scolaire

### De quelle école dépend votre enfant ?

Toutes les adresses de Caluire et Cuire sont rattachées à une école de proximité. Pour savoir de quelle école vous dépendez, contactez le service Éducation. Le respect des périmètres scolaires est essentiel pour l'équilibre des effectifs des 10 groupes scolaires de la ville. La dérogation est donc une EXCEPTION au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. La décision

finale de dérogation est toujours prise sous réserve de places disponibles à la rentrée, l'inscription des enfants du secteur étant prioritaire.

### Les demandes de dérogation pourront toutefois être accordées dans les cas suivants :

- rapprochement de fratrie,
- garde par une assistante maternelle habitant le secteur scolaire demandé (sur production du contrat de travail de l'assistante maternelle),
- garde par les grands-parents

résidant dans le secteur scolaire demandé (sur production d'une attestation et d'un justificatif de domicile.)

- parents travaillant dans le groupe scolaire demandé.

**ATTENTION :** la dérogation acceptée est valable uniquement pour la maternelle et doit être renouvelée au moment du passage en CP. Si au moment du passage en CP, vous n'habitez pas le périmètre de l'école de votre enfant, vous devez également solliciter une dérogation.

## Comment faire une demande de dérogation ?

Les demandes de dérogation pourront être effectuées exclusivement *entre le lundi 23 février 2015 et le jeudi 30 avril 2015*.

**1 - Compléter le formulaire qui pourra être téléchargé à partir du lundi 23 février 2015 sur [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr).**

**2 - Solliciter l'avis écrit :**

- ➡ du directeur ou de la directrice de l'école de secteur (dépendant de votre domicile),
- ➡ du directeur ou de la directrice de l'école demandée,
- ➡ du maire de la commune de résidence si l'enfant n'habite pas Caluire et Cuire.

**3 - Transmettre ces documents au service Éducation**

**(Ville de Caluire et Cuire - service Éducation - BP 79 - 69642 Caluire cedex).**

La décision du maire vous sera ensuite communiquée exclusivement par courrier.

# Zoom sur **la Mission locale**

**À la mission locale, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sont accueillis avec bienveillance... Une aide précieuse pour prendre un nouveau départ et s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.**

## Quel est le rôle de la Mission locale ?

La Mission locale a pour objectif d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans tous les domaines de leur vie quotidienne : insertion professionnelle, formation, santé, recherche de logement, mobilité, citoyenneté... Il s'agit d'une prise en charge globale. Par ailleurs, la Mission locale est en lien avec les entreprises ou associations sur le plan local et travaille de façon étroite avec le Pôle Emploi pour favoriser l'accès aux offres d'emploi pour les jeunes suivis.

## Comment cela se traduit-il ?

La Mission locale organise des réunions collectives, des ateliers, des stages ou des animations thématiques et met à la disposition des jeunes de la documentation adaptée à leurs besoins et des postes informatiques. Chaque jeune est par ailleurs suivi de manière personnalisée par un conseiller-référent qui le reçoit régulièrement au cours d'entretiens individuels et l'accompagne tout au long de son parcours d'insertion sociale et professionnelle.



## Concrètement, à la Mission locale, vous trouverez :

- Des conseils pour rédiger un CV ou une lettre de motivation,
- Des préparations aux entretiens d'embauche,
- Des offres d'emploi,
- Des conseils pour votre orientation et des informations sur la formation,
- Des informations sur vos droits et sur les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre,
- Des conseils pour gérer votre budget,
- De l'aide pour trouver un logement,
- Des conseils pour prendre soin de votre santé,
- ...



**MISSION LOCALE PLATEAU NORD ET VAL DE SAÔNE**

**Antenne de Caluire et Cuire :**

**21, chemin de Crépieux**

**04 72 27 25 25**

**Mail : [mlpnvs.org](mailto:mlpnvs.org)**

# Les Ateliers Coiffure

**Ce n'est pas un hasard si le salon Jack Holt de la rue de Margnolles, aux confins de la ville, existe depuis 20 ans. Et si Christian Noël, jeune mais expérimenté manager, l'a repris avec succès depuis un an en tant que franchisé de la marque.**



L'emplacement du salon, dans un secteur caluirard en pleine évolution et à deux pas de la Croix-Rousse, est un atout primordial pour les professionnels qui l'animent. Une équipe de 3 personnes (Christian, Anaïs et Laëtitia), très attentives à leur clientèle et à leur quartier, dont la qualité professionnelle se démontre au quotidien depuis février 2014.

La pérennité du salon est également assurée par la nouvelle dynamique du groupe Jack Holt, franchise née à Lyon voici 60 ans ! Qui permet de trouver rue de Margnolles les atouts d'un coiffeur moderne : qualité des coupes et des soins, maîtrise des tarifs, suivi des tendances... Une image contemporaine de la coiffure, en toute proximité caluirarde...

?

**3 bis, rue de Margnolles**

**04 72 00 90 11**

**[www.facebook.com/jackholt.caluire.croixrousse](http://www.facebook.com/jackholt.caluire.croixrousse)**

**Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 19h et le samedi, de 9h à 18h. Avec ou sans rendez-vous.**

## Bienvenue aux nouveaux professionnels

**MARINA BAILLY**

**CHRYSTEL BRETEZ**

**AURELIE LOUBET DE PAULE**

Cabinet d'infirmières &  
puéricultrice

Soins adultes, enfants, nourrissons

405, avenue du 8 mai 1945

09 81 73 21 22

[cabinf-caluire@hotmail.com](mailto:cabinf-caluire@hotmail.com)

**MORGAN DURAND**

OSTHEOPATE DO et TNO

Nourrissons, femmes enceintes,  
sportifs, personnes âgées...

78, avenue général de Gaulle

06 50 92 80 29

## Changements d'adresse

**MURIEL SOULIER CHAPUY**

Dentiste

Nouvelle adresse :

2ter, rue Claude Baudrand

04 78 29 17 05

**JESSICA VIAL**

Ostéopathe

Nouvelle adresse :

2ter, rue Claude Baudrand

04 78 29 16 55

# Un air de famille

**Dans la famille Zajtmann, on est musicien de père en fils et de mère en fille. Pianistes émérites ou flûtiste hors pair, les quatre membres de cette famille affichent des titres et récompenses à la hauteur de leur incroyable talent. De véritables génies qui ont fait de leur passion leur raison de vivre...**

Une vie entière dédiée à la musique... C'est sans aucun doute l'état d'esprit qui anime la famille Zajtmann depuis toujours. A commencer par Marc, le papa, qui dès l'âge de 7 ans fait ses premières gammes au piano. Diplômé de l'Académie de musique de Jérusalem, il arrive en France pour suivre les cours d'un Maître du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou avant de devenir lui-même professeur et docteur en musicologie de la Faculté de Lyon. Un parcours exemplaire, comme l'est celui de sa femme, Yaël. À 6 ans, elle aussi commence son apprentissage musical par le piano avant de lui préférer la flûte traversière. Prix de virtuosité du Conservatoire Supérieur de Genève, elle poursuit aujourd'hui une double carrière de concertiste et pédagogue. De leur union ne pouvaient naître que deux prodiges...

## Étourdissants de virtuosité

Sarah est née en 1997 ; Ilan en 2001. Dès leurs 3 ans et demi, Marc Zajtmann commence leur initiation au piano. Très vite, les enfants démontrent une maîtrise extraordinaire de l'instrument. Suivant naturellement les pas de leurs parents, Sarah et Ilan intègrent à 7 ans le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon. Tous deux sont



diplômés à l'unanimité 4 ans plus tard. Ils réussissent le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Sarah à 14 ans et Ilan à 13 ans, devenant ainsi le plus jeune candidat admis en classe de piano à Lyon ! Actuellement en dernière année de

licence, Sarah prépare son concours d'entrée au CNSMD de Paris afin de poursuivre son cursus universitaire. Pour le plus grand bonheur du public, la famille Zajtmann se produit régulièrement en France et à l'étranger lors de concert, musique de chambre ou récital.



**Pour connaître les dates des représentations, contactez Jacqueline Bêlorgey, chargée des relations extérieures, au 03 85 92 16 36 ou au 06 80 13 62 91.**

[www.ilan-zajtmann.com/](http://www.ilan-zajtmann.com/)  
[www.sarah-zajtmann.fr/](http://www.sarah-zajtmann.fr/)

# Une jeune centenaire

**C'est entourée de sa belle-sœur, de ses amies et du personnel de l'Hôpital Gériatrique Frédéric Dugoujon, que Rose Huchard a fêté ses 100 ans le 9 décembre dernier.**

Rose Huchard est née à Lyon le 9 décembre 1914. Toute petite, elle perd son père et est élevée par sa mère dans la maison familiale, à Caluire et Cuire. Elle exerce le métier de "pomprière" : tailleur pour hommes. Mariée une première fois, elle divorce, puis rencontre son deuxième mari dans son milieu professionnel. Il a 3 enfants, que Rose Huchard élèvera. Elle aime se déplacer et conduire, jouer aux cartes, faire la cuisine, les animaux : elle a des chats, des chiens et même un perroquet.

À l'hôpital, elle a beaucoup de plaisir à participer aux activités d'animation, jeux, cuisine, spectacles, sorties et notamment l'animation canine où elle retrouve les chiens et leurs maîtres pour des séances ludiques.



## Bientôt le Repas de l'amitié !

**Le traditionnel Repas de l'amitié, auquel sont conviés chaque année les Caluirards âgés de plus de 70 ans, aura lieu le samedi 28 mars sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Les personnes concernées recevront leur invitation à leur domicile d'ici la fin février. Plus d'informations dans le prochain numéro de Rythmes....**



?

**Vous souhaitez être bénévole  
lors du Repas de l'amitié ?**

**Contactez la mairie au 04 78 98 81 41.**



## Les chenilles processionnaires...

# Attention danger !

**Les chenilles processionnaires sont un peu en avance cette année, et ne vont pas tarder à descendre de leur cocon pour déambuler en fil indienne... C'est donc le moment d'agir pour éviter leur prolifération, car, vous le savez désormais, ces petites bêtes ne sont pas si inoffensives qu'elles ne le paraissent...**

Les chenilles processionnaires tissent leur cocon dans les pins et se nourrissent de leurs aiguilles. Outre leur action néfaste conduisant à la défoliation des arbres (les aiguilles deviennent marron), ces insectes présentent un vrai danger pour l'Homme et l'animal. Elles projettent en effet de minuscules poils très urticants provoquant démangeaisons, brûlures, œdèmes, troubles oculaires ou respiratoires. Veillez notamment à ce que les enfants et les animaux domestiques ne touchent pas les chenilles, car le contact direct peut entraîner de graves séquelles.

### Le devoir d'agir

Le service parc et jardin de la Ville œuvre toute l'année sur les espaces publics pour limiter localement les populations d'insectes. Mais en espaces privés, les propriétaires et locataires sont tenus (Arrêté municipal de 1996) de lutter contre ces insectes ravageurs.

Pour cela, plusieurs méthodes sont préconisées comme couper les cocons des arbres et les brûler. Une opération délicate qui demande une protection parfaite avec combinaison, gants, masque et lunettes. Il est également



possible de piéger les chenilles grâce à un écopiège, un anneau posé autour de l'arbre et qui les conduit à un sac. Une fois toutes les chenilles descendues, le sac sera mis à la poubelle.



04 78 98 80 80

Plus d'info sur

[www.chenilles-processionnaires.fr](http://www.chenilles-processionnaires.fr)

### Un moyen de lutte écologique, simple et efficace !

Pour lutter contre les chenilles, pourquoi ne pas s'associer à l'un de leurs prédateurs naturels : les mésanges ? Avec 400 chenilles ingurgitées par jour et par oiseau, les mésanges s'affirment comme une vraie arme de destruction massive ! Comment les attirer ? En leur installant des nichoirs. Il suffit de cinq nichoirs par hectare pour lutter activement contre les chenilles processionnaires. Leur trou d'entrée doit mesurer 26 à 32 mm de diamètre, ils doivent être installés à 2,50 - 3,50 m de hauteur, exposés Sud-Est de préférence et à l'abri du vent.

# Détecteurs de fumée :

## l'avez-vous installé ?



**À partir du 8 mars 2015, tous les logements devront obligatoirement être équipés d'un détecteur de fumée.**

Toutes les deux minutes, un incendie se déclare en France. Leur nombre a doublé en vingt ans. Plus que le feu lui-même, ce sont les fumées qui tuent : 80 % des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les fumées. Un geste simple, peu coûteux, peut sauver des vies : l'installation dans chaque logement d'au moins un détecteur de fumée. C'est pourquoi, à partir du 8 mars prochain, tous les foyers devront en être équipés.

### Qui est concerné ?

Tous les logements sont concernés, qu'ils soient nouvellement construits ou anciens, qu'ils se situent dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle.

### Qui doit l'installer ?

D'après la loi, c'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur (achat + pose), mais c'est bien à l'occupant du logement (locataire ou occupant à titre gratuit) que revient l'entretien du détecteur (changement de la pile lorsqu'un signal sonore, différent de l'alarme, se déclenche).

### Quel détecteur choisir ?

Le détecteur doit être conforme à la réglementation : sur son emballage, il doit être inscrit qu'il correspond bien à la norme européenne EN 14604. Vous trouverez le marquage CE sur le détecteur et son emballage.

En plus de ce marquage CE, préférez les détecteurs de fumée comportant le marquage NF. C'est une marque de certification de qualité supplémentaire choisie volontairement par certains fabricants.

### Comment l'installer ?

Un incendie dégage très rapidement des fumées, qui montent au plafond, c'est donc de préférence au plafond qu'il faut l'installer ou impérativement en hauteur si la pose est murale. Il doit aussi être installé de préférence dans un lieu de circulation ou dans le couloir menant aux chambres. En revanche, il ne faut pas l'installer dans la salle de bains ou dans la cuisine, la vapeur d'eau pouvant déclencher l'alarme de façon intempestive. En cas de logement sur plusieurs niveaux, préférez au minimum un détecteur par étage.

Dossier





## La parole est à vous !

**«Caluire et Cuire réjouit l'oisif et enrichit le travailleur »** : ainsi pourrait-être traduite la phrase inscrite en latin sur le blason de notre ville... Une devise ancestrale qui semble toujours d'actualité, car si Caluire et Cuire est une ville « *où il fait bon vivre* », elle n'en reste pas moins une ville dynamique ! Une ville à taille humaine qui a su préserver sa douceur de vivre, tout en restant active. C'est ainsi que chacun, jeunes ou moins jeunes, associations, commerçants, chefs d'entreprise ou artisans... - trouve sa place à Caluire et Cuire. Qu'il s'agisse de profiter de ses espaces verts, de la qualité de son tissu économique, du dynamisme de sa vie associative ou des multiples services proposés par notre Municipalité, chacun peut s'épanouir dans notre belle cité.

**Mais, qui mieux que vous pourrait parler de Caluire et Cuire ? Vous qui y vivez ou y travailler, vous qui incarnez ce « vrai plaisir de ville » ? Nous avons décidé ce mois-ci de vous ouvrir les pages du dossier de Rythmes, afin que vous puissiez nous parler de votre ville. Caluirards, associations, professionnels... la parole est à vous !**

**Philippe Cochet,**

Député-Maire de Caluire et Cuire



## Paroles de Caluirards !

**JOSIANE CARTIER-JACCARD**

« BIEN-VIVRE MA RETRAITE »



Jeune retraitée, Josiane a choisi Caluire et Cuire voici 7 ans pour la qualité de son cadre de vie. « Une urbanisation raisonnée qui va de pair avec un environnement à la fois vert et accessible : tous les avantages d'une grande ville dans une cité à taille humaine ! ». Dans ce cadre, la qualité de la vie associative et les services proposés comptent pour beaucoup dans la satisfaction de cette formatrice retraitée. « Il m'est très facile de pratiquer les activités que je souhaite : activités artistiques à la CLEF, sportives avec la piscine municipale Isabelle-Jouffroy, culturelles avec l'offre très appréciable du Radiant-Bellevue, les cinémas, la bibliothèque : le choix est vaste, tout proche ! » poursuit-elle spontanément... Et d'enchaîner avec la diversité des offres commerciales qui permettent de « tout trouver sur place », la sécurité dont elle bénéficie dans la commune, l'information qu'elle reçoit de la municipalité, le choix des praticiens et structures de santé. Enfin, en citoyenne consciente des enjeux environnementaux, Josiane relève les efforts déployés à Caluire et Cuire pour respecter l'environnement et la qualité du cadre de vie, à commencer par ce nouveau Bourg « très réussi », idéalement complété par la Voie Verte qu'elle fréquente avec bonheur.

**HUGO DESVIGNES**

FIBRE LOCALE



Hugo Desvignes, 20 ans, vit à Caluire et Cuire depuis sa naissance. Étudiant à l'ISARA (agronomie, environnement, alimentation), cet excellent joueur de tennis classé en 2<sup>e</sup> série, vit sa ville quasiment à plein temps : devant choisir un lieu de stage dans le cadre de ses études, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la proposition locale, offrant ses services en soutien scolaire au Centre Social et Culturel des Berges du Rhône. « Moi qui suis très tourné vers la nature, qui cultive mon propre potager, j'apprécie tout particulièrement le cadre de vie de Caluire et Cuire. Une vraie chance d'en bénéficier, que ce soient les nombreux espaces verts, la Voie Verte ou plus globalement la proximité d'un environnement souvent campagnard, à 2 pas d'une grande ville ». Et de souligner combien ce milieu favorise la qualité des relations et l'ambiance qui règne entre les habitants. Enfin, Hugo tient à ajouter que la reprise du FC Lyon, son club de tennis, par la Ville, a beaucoup apporté au projet sportif de la structure, et à sa qualité d'équipement (nouveau club house construit dès le rachat du tènement par la commune).

## Paroles d'associations

**BRUNO RAMOS,**  
Président de l'AS Pétanque de Caluire



L'Association Sportive Pétanque est installée depuis 30 ans à Caluire et Cuire. Bruno Ramos a repris les rênes du club avec quelques amis en 2011 ; il en est aujourd'hui le président. L'association compte 140 licenciés, dont une grande majorité de Caluirards. « *Le cadre dans lequel nous pratiquons la pétanque est superbe, le parc est agréable et l'aire de jeu très efficace* ». Des parties « loisirs » sont fréquemment organisées sur le terrain et le club participe à de nombreuses compétitions. Cette saison, plusieurs licenciés classés « élite » ont rejoint le club et certains compétiteurs caluirards ont réussi de belles performances. « *Nous sommes heureux quand nos licenciés font de belles compétitions, même si l'important reste de se faire plaisir en pratiquant la pétanque* ». Le local de l'A.S. Pétanque Caluire est prêté par la mairie de Caluire et Cuire et l'association peut compter sur le soutien de la commune.

**AS Pétanque : Fort de Montessuy**  
**09 53 50 13 41**

**MIRELLA ROLLAND,**  
Vice présidente de l'association Miréla



Ils et elles sont maintenant 43 à se retrouver bimensuellement à la Maison des Associations : tous membres de Miréla, chorale qui se consacre aux chansons populaires italiennes. Vice-présidente (son mari assure la présidence) et créatrice de l'association, Mirella Rolland se félicite de l'implantation caluirarde de son groupe : « *déjà, le plus grand nombre de chanteuses et chanteurs viennent de la commune, ce qui démontre une vraie vitalité associative. Notre chef de chœur Marcelle Connus est également Caluirarde, et bien sûr le siège se trouve à Caluire et Cuire.* » Au-delà, nos choristes à vocation transalpine ont particulièrement apprécié que leurs activités puissent se dérouler dans une salle confortable et fonctionnelle : à la Maison des Associations. Un local prêté par la mairie, et qui sert avant tout à accueillir les répétitions, tous les 15 jours. Précieux, indispensable. Et très ouvert à leurs activités, car le service de la Vie Associative ne rechigne jamais à apporter son aide. « *Et puis, nous sommes maintenant connus de nos édiles, à commencer par le député-maire et l'adjoint à la culture, Jean-Paul Roule* ». Des élus dont ils peuvent compter sur le soutien, bien sûr, mais sans solliciter de subvention pour autant. Les cotisations, aussi modiques soient-elles, suffisent à assurer le fonctionnement, et même l'achat d'un piano, en attendant l'accordéon !

**Miréla : 04 78 83 34 63**

## Paroles de professionnels

**BRICE BALEYDIER,**  
Artisan



Brice Baleydiér est caluirard depuis 5 ans, content de l'être, et ce jeune « artisan designer » développe aujourd'hui un projet innovant : la Recherche & Développement adjoint à la construction de skateboards artisanaux éco construits, prototypes de glisse & pièces design, figolés dans ses ateliers et produits à l'unité ou en série. *« Je rapatrie à Saint-Clair mon atelier du Val de Saône, et pas seulement parce que j'habite Caluire et Cuire ! C'est surtout que j'ai trouvé un local à un coût de location raisonnable, proche de Lyon, mais sans les inconvénients d'un hypercentre urbain »* explique-t-il. -Et d'ajouter combien la proximité des grands axes (périphériques notamment) l'a conforté dans ce choix qui le rapproche à la fois du quartier et des grands pôles de l'agglomération. À la veille de s'installer, Brice a également pris attache avec les services de la ville de Caluire et Cuire : *« Je sais qu'ils sauront me donner un coup de main quand j'aurai besoin d'aide, notamment pour les démarches qui prennent tellement de temps aux jeunes entrepreneurs ».*

**Dépôt/Show-room :**

**34, grande rue de Saint Clair**

**site web : [www.arkaic-concept.fr](http://www.arkaic-concept.fr) et sur facebook.**

**06 87 16 06 38**

**JEAN BETTEMBOURG,**  
Commerçant



Jean Bettembourg est depuis septembre 2012 propriétaire de la boulangerie « Pain et terroir », située dans le quartier du Bourg de Caluire et Cuire. Le dynamisme des magasins avoisinants, la qualité des produits proposés par les commerçants et le cadre de vie l'ont décidé à s'installer dans cette commune. *« Le tissu des commerces est très sain et nous avons de bonnes relations avec les autres commerçants du quartier ».* Pour ce boulanger, qui a œuvré dans d'autres villes auparavant, les magasins sont bien répartis, le Bourg est vivant et dégage un esprit de village. *« La politique de la commune vis à vis des commerces est positive, on se sent écoutés et protégés ».* Jean Bettembourg est bien entouré au cœur de sa boulangerie, il travaille avec son épouse ainsi qu'avec un pâtissier et deux vendeuses. Le boulanger entretient de bons rapports avec les habitants du quartier et il attache une importance considérable aux liens qu'il tisse avec ses clients.

**Boulangerie Pain et terroir :**

**66, rue Jean Moulin**

**04 78 08 42 24**

**SERGE KOFMAN,**  
**Chef d'entreprise**



Serge Kofman est le co-fondateur et président de la société Nemo, créée il y a 8 ans sur la commune de Caluire et Cuire. « *Je suis Caluirard et il était naturel pour moi de baser mon entreprise ici* ». Nemo, qui compte aujourd'hui 80 salariés, est une société spécialisée dans la gestion du poste client pour les entreprises. Le site de la zone PERICA, sur laquelle est basée l'entreprise, possède de nombreux avantages et rassemble des entreprises dynamiques. « *Les transports en commun, et notamment le C2, desservent bien les lieux et nos collaborateurs peuvent se garer facilement près des locaux* ». Au fil du temps, Serge Kofman et l'entreprise Nemo ont créé des relations amicales avec les autres entreprises locales et les administrations avoisinantes. La société est très bien intégrée au sein de la zone PERICA.

**Entreprise Nemo Recouvrement :**  
**14, avenue Barthelemy Thimonnier**  
**04 37 40 25 01**



# Les expositions de l'Atrium

## Le Parallèle des Hauts Plateaux



Jusqu'au 9 février, venez découvrir les photographies de François-Xavier Cierco, dans le cadre d'une exposition intitulée « Le Parallèle des Hauts Plateaux ».

## Inspirations orientales Photographies de Ludmila Espiaube

**Du 11 février au 9 mars**

Née en Azerbaïdjan, Ludmila Espiaube vit en France depuis 1986. Passionnée des grands espaces et de petits détails, elle porte un amour inconditionnel à la nature, dont elle essaie de capter la beauté fragile. De ses nombreux voyages, notamment en Asie, elle rapporte ces photos qui ressemblent à des aquarelles et partage ainsi ses instants d'émotion et d'émerveillement.  
[www.natureinspiration.com](http://www.natureinspiration.com)



**ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE**

Place du Docteur Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi, de 8h30 à 12h

## Conférence

**L'est de Lyon : une nouvelle ville idéale  
pour une société post-industrielle**

**Par Nikola Piperkov, chargé de cours en histoire de l'art à l'Université Lumière Lyon2 et Jérôme Spitz, journaliste et ancien maître de conférences en histoire moderne et contemporaine.**



Déjà commencée au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'expansion de Lyon se poursuit à l'est du Rhône. Une ville nouvelle voit le jour avec son architecture bourgeoise inspirée de celle du baron Haussmann à Paris. Mais elle a aussi ses quartiers pauvres, ses industries et ses fonctions nouvelles, notamment le chemin de fer apparu en 1859.



**Judi 5 mars, à 18h30 - Bibliothèque Municipale**

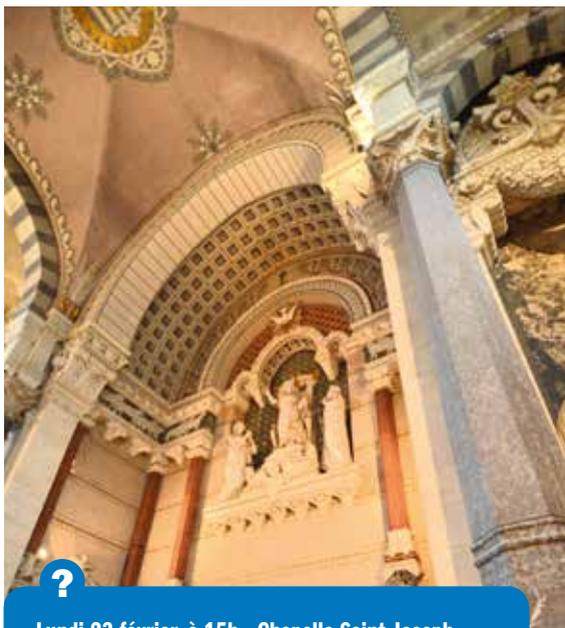
**Nombre de places limité**

**Inscription obligatoire à partir du 12 février auprès du service des Affaires culturelles - 04 78 98 80 66**

# Visite guidée de la chapelle Saint-Joseph

*Pour adultes et adolescents.*

L'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire a la particularité unique de renfermer un joyau de l'art religieux lyonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la chapelle Saint-Joseph construite par l'architecte Sainte Marie Perrin, successeur de Pierre Bossan à Fourvière, pour les Frères des Écoles Chrétiennes. Les meilleurs artistes de l'époque - le maître verrier Lucien Bégule, le peintre Gaspard Poncet, le sculpteur Paul Émile Millefaut... - ont participé à sa conception. Nikola Piperkov, chargé de cours en histoire de l'art à l'université Lumière Lyon 2, présentera l'univers symbolique de ces artistes qui ont marqué leur époque.



?

**Lundi 23 février, à 15h - Chapelle Saint-Joseph**  
Hôtel de Ville - Place du Docteur Dugoujon  
Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans.  
Réservation :  
Services des Affaires culturelles - 04 78 98 80 66

# Mémorial Jean Moulin



Le Mémorial Jean Moulin, théâtre de l'arrestation de Jean Moulin et de ses compagnons le 21 juin 1943, est ouvert au public sur réservation au 04 78 98 85 26.

?

**Mémorial Jean Moulin**  
Place Gouailhardou  
Durée de la visite guidée : 1 heure  
Tarifs : gratuit pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.  
2 euros pour les autres.

# La bibliothèque municipale



Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00  
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : [bm.ville-caluire.fr](http://bm.ville-caluire.fr)  
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,  
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

## Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

### Sélection musique et arts du spectacle



#### La belle affaire

Un quatrième album de chansons « pop françaises » pour la jeune sœur de Benjamin Biolay. Contrairement aux trois précédents (le premier date de 2001), c'est sans lui que sort ce disque. Elle a écrit les textes et certaines musiques. Sa douce voix « Birkinienne » nous susurre des chansons qui parlent de rupture ou d'amour malheureux. *La belle affaire* / Coralie Clément. Naïve, 2014  
 À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale

### Sélection jeunesse



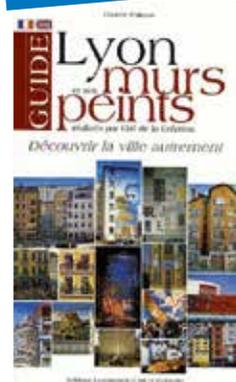
#### En une seconde (à partir de 7 ans)

Que peut-il se passer en une seconde ? Voici une découverte originale sur le temps qui passe : seconde, minute, heure... Chaque double page est consacrée à une durée et est illustrée par des faits, des encarts informatifs sur les animaux, les humains, les plantes. C'est certain, avec ce livre, que l'on peut aussi commencer par la fin, vous ne verrez plus le temps s'écouler de la même manière !

*En une seconde* / Steve Jenkins. - *Circonflexe, 2013*

À retrouver au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque municipale

### Sélection adultes



#### Guide de Lyon et ses murs peints

Connaissez-vous les fresques de Lyon ? Ce guide ludique vous emmènera de quartier en quartier. Cette culture de la rue vous offrira des visions de trompe-l'œil, d'imitation, d'illusion, dans un monde pictural réaliste. Cité de la Création vous dévoile l'histoire de chaque quartier avec des personnages célèbres, des scènes de la vie. Chaque fin de chapitre vous indique les lieux incontournables, insolites, toujours proches d'une fresque.

*Guide de Lyon et ses murs peints réalisés par Cité de la Création / Corinne Poirieux. - Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2005.*

À retrouver au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque municipale

# L'agenda

## de la bibliothèque municipale

### Pour les enfants

#### SÉANCES DE LECTURE

*Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...*

#### Bébé Bouquine (jusqu'à 3 ans\*)

**Mercredi 4 février, de 10h15 à 10h45**

**Samedi 28 février, de 10h15 à 10h45**

**Mercredi 4 mars, de 10h15 à 10h45**

*Sur inscription gratuite 3 semaines avant la séance (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)*

#### L'Heure du Conte (3-6 ans\*)

**Mercredi 25 février, à 16h**

**Mercredi 11 mars, à 16h**

*Entrée libre*

*\* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.*

### Pour les adultes & adolescents

#### BULLES SONORES POUR OREILLES CURIEUSES

*Découvrez la musique avec des passionnés...*

**Vendredi 6 février, à 17h30**

**Thème : Les reprises en chanson française.**

***Sur inscription gratuite.***



### Pour les adultes

#### POINT D'@CCÈS : MINI-CONFÉRENCES INFORMATIQUES

*On écoute, on échange, on pose des questions.*

**Vendredi 27 février, de 18h à 19h30**

Thème : Mes données sur Internet

*Gratuit sur réservation au secteur multimédia de la bibliothèque (04 78 98 81 00)*

#### HISTOIRES D'EN PARLER

*Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...*

**Mardi 17 mars de 18h à 20h**

Thème de la séance : La littérature italienne.

*Entrée libre.*

## Le Ciné Caluire vous propose...

### Papa ou maman

De Martin Bourboulon,  
avec Marina Foïs, Laurent Lafitte,  
Alexandre Desrousseaux.

**Du 18 au 24 février**

Florence et Vincent Leroy ont tout réussi. Leurs métiers, leur mariage, leurs enfants. Et aujourd'hui, c'est leur divorce qu'ils veulent réussir. Mais quand ils reçoivent simultanément la promotion dont ils ont toujours rêvé, leur vie de couple vire au cauchemar. Dès lors, plus de quartier, les ex-époux modèles se déclarent la guerre : et ils vont tout faire pour NE PAS avoir la garde des enfants.



?

**CINÉ CALUIRE**

36, avenue Général de Gaulle  
04 78 98 89 86

Horaires des séances et détails bientôt  
disponible sur : [www.cinecaluire.org](http://www.cinecaluire.org)

# Sélection cinéma

## Le Méliès

vous propose...

### Les souvenirs

Un film de Jean-Paul Rouve, tiré du roman de David Foenkinos, avec  
Michel Blanc, Chantal Lauby, Mathieu Spinosi, Annie Cordy.

**Du 11 au 18 février**

Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain, mais pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et semble ne pas y accorder d'importance. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux. Un jour son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs...



?

**LE MÉLIÈS**

67, chemin de Vassieux  
04 72 27 02 07  
[www.lemelies.org](http://www.lemelies.org)

## Festival

« On cartoon dans le grand Lyon »

**Du 7 février au 6 mars 2015**

Le meilleur du cinéma d'animation européen de ces dernières années s'affiche dans les salles du Grand Lyon pour le jeune public. Le Méliès vous proposera plusieurs films d'animation, parmi Le chant de la mer, 108 Rois-démons, Les Moomins sur la Riviera, Gus, petit oiseau, grand voyage et d'autres encore. **Surveillez le site web du Méliès et notre programme pour connaître les films et les séances.**



## Infos santé

**Sécurité Sociale** • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

**Numéro d'appel national : 3646**  
(prix d'un appel local) - [www.lyon.ameli.fr](http://www.lyon.ameli.fr)

**CRAM – Retraite** • Contact : **39 60**

**Urgence médicale** • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarrail 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

**Pharmacies de garde** • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n°**3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Infos pratiques

**Nouvelle déchèterie** • Impasse des Lièvres

**Horaires :**

De novembre à mars

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Samedi, de 9h à 17h et dimanche, de 9h à 12h.

**Attention, la collecte des encombrants n'est plus assurée sur la commune : ils doivent désormais être déposés à la déchèterie.**

## Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords :  
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :  
1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

## Permanences

**Député : Philippe COCHET**

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

**Avocats conseil** - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 88

**Conciliateur** - Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

**Contrôleur des impôts :**

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

## Horaires des services municipaux

**Hôtel de Ville - Place du Dr Dugoujon**

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h (état civil uniquement)

04 78 98 80 80

**Police municipale - Place du Dr Dugoujon**

**Secrétariat** : Du lundi au vendredi, de 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h

**Patrouille** : Du lundi au vendredi, de 7h30 - 2h et le samedi de 7h30 - 14h30

04 78 98 81 47

**Urbanisme, cadastre - Hôtel de Ville**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h - 04 78 98 80 53

**CCAS - Place du Dr Dugoujon**

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Sauf jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h - 04 78 98 80 84

**Service petite enfance**

37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

**Relais d'accueil de la petite enfance**

37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

et 115, avenue de Flemming (04 72 27 10 43) : Du

lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h

les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h. Le samedi :

de 8h30 à 12h30. (RDV conseillés).

**Service éducation - 37, avenue du Général de Gaulle**

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 à 17h

04 37 92 95 93

**Caluire Juniors - 19, montée des Forts**

**Hors vacances scolaires :**

Mardi/jeudi 9h-12h/14h-18h - Mercredi 8h - 18h

**Vacances scolaires :**

Du lundi au vendredi : 8h-18h

04 72 07 48 80

**Caluire Jeunes - 16, rue Frédéric Mistral**

**Hors vacances scolaires :** les lundis, mardis, jeudis et

vendredis, de 9h à 12 et de 14h à 18h et le mercredi,

de 8h à 18h - **Vacances scolaires :** du lundi au

vendredi, de 8h à 18h - 04 72 27 05 13

**Service de la Restauration - 98, rue Pasteur**

Du lundi au vendredi : 8h -12h15/13h15 -17h,

sauf mercredi : 8h-12h (Période d'inscription :

8h-17h, sauf mercredi : 8h-12h) - Fermé pendant les

vacances scolaires (Permanence téléphonique pour

les retraités : 8h-12h au 04 78 23 19 09)

04 78 23 37 17

**Service vie associative**

**14, rue du Capitaine Ferber**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 78 30 38 00

*« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».*

# Majorité

## Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères Caluirardes, chers Caluirards,

Si la qualité de vie et le vivre ensemble sont des caractéristiques de Caluire et Cuire, il ne s'agit certainement pas d'une course au nombre d'habitants. Au dernier recensement nous progressons d'une centaine d'habitants simplement. Le bien vivre, c'est un état d'esprit, un projet collectif et une alchimie de bonne volonté.

Nous avons l'âme de nos 8 quartiers, les liens d'un village, les équipements d'une ville et les infrastructures d'une Métropole.

Pourtant, nous devons faire face à de nouveaux défis.

Le premier est économique, l'endettement abyssal de l'État entraîne une baisse brutale des dotations aux communes. D'ailleurs, certains donateurs de leçons en période électorale sont bien discrets en ce moment.

Alors que l'État change les règles, notre équipe tiendra son engagement de ne pas augmenter les impôts pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, une véritable prouesse qui a demandé aux élus, aux services et aux agents de la Ville d'être toujours plus impliqués et plus efficaces.

Alors que l'État se désengage, celui-ci nous impose des contraintes supplémentaires, comme les rythmes scolaires. Les ministres de l'Éducation nationale Peillon et Hamon, qui d'ailleurs ont quitté le Gouvernement, utilisent une formule magique : je décide, tu payes.

Nous sommes ville amie des enfants, nous sommes également ville amie des parents et ville ennemie de l'excès d'impôts.

Le deuxième défi est l'entrée dans la Métropole de Lyon depuis le 1<sup>er</sup> Janvier. Nous sommes bien sûr favorables si on fait mieux avec moins. Le problème c'est que l'acte de naissance de la Métropole va se traduire dans un premier temps sur chacune de vos feuilles d'impôts par une augmentation de 5%.

Cette hausse a été votée par la Gauche et ses alliés. Nous, élus de Caluire avons voté contre.

Cette Métropole est une bonne chose pour continuer de mutualiser un certain nombre de services mais en aucun cas nous n'accepterons que le Président de la Métropole veuille densifier à outrance notre territoire. La réalisation du futur Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat sera un vrai Rendez-Vous. Il n'est pas question que notre ville reste figée en matière d'urbanisme, mais il n'est pas question de se faire imposer ce que nous Caluirards ne souhaitons pas.

L'excellence de notre cadre de vie a justement été récompensé cet automne par le jury régional qui a confirmé la 3<sup>e</sup> fleur de Caluire et Cuire et nous a proposé à concourir à la 4<sup>e</sup> fleur.

Ce label signifie pour vous un cadre de vie préservé, des actions phares en matière d'économies d'énergie, la préservation de nos ressources, la préservation de nos arbres et des propriétés remarquables.

Caluire et Cuire va aussi se moderniser pour faciliter votre quotidien, vos démarches et s'adapter aux nouveaux usages numériques. D'ici 2 ans, tous les services publics offerts aux Caluirards seront dématérialisés ; il en sera de même pour le paiement de vos prestations. Par ailleurs vous bénéficierez d'un guichet unique à l'Hôtel de Ville pour toutes vos démarches.

Nous continuerons de soutenir l'activité économique, surtout en ces temps difficiles. Les commerçants, artisans, professions libérales, les PME, tous ont besoin d'être entendus, conseillés dans les différentes démarches, mis en valeur sur notre territoire et même bien au-delà.

Caluire est une ville amie des familles, de l'enfance, tournée vers l'avenir en continuant de développer les places de crèches sur son territoire et ouvrant dans le courant de l'année 2015 la maison de la parentalité.

Caluire est ville amie des seniors que nous accompagnons dans leur quotidien. Je salue à cette occasion toutes les associations et structures qui s'occupent de notre 3<sup>e</sup> âge avec beaucoup de professionnalisme et de dévouement. Leur action est aussi discrète qu'indispensable.

Caluire rayonne aussi grâce au RADIANT, désormais un équipement phare de l'agglomération et qui vous permet en tant que Caluirards de bénéficier d'une programmation de très grande qualité

Vous profiterez de nouvelles pistes cyclables notamment quai Clémenceau et très prochainement de stations Bluely seront installées sur notre commune pour louer des véhicules électriques.

Enfin la Municipalité continuera de veiller à votre sécurité jour et nuit et bientôt 7 jours sur 7 puisque les policiers tourneront au printemps prochain tous les jours et week-end compris.

Vous le voyez, malgré un contexte financier défavorable, sans augmentation d'impôts, nous vous proposons de maintenir une qualité de vie exceptionnelle dans un cadre de ville maîtrisé.

En mars nous vous avons dit ce que nous ferons. Depuis avril nous faisons ce que nous avons annoncé.

Les élus de la Majorité municipale

# Opposition

## Caluire et Cuire en mouvement

Hommages aux Charlie et aux victimes.

Logement social : Caluire s'affranchit de ses obligations.

La Métropole de Lyon est née. L'ambition affichée par son président est de renforcer la dynamique économique, écologique, sociale, culturelle et sportive, et de faire une collectivité « où il fait bon vivre », avec une priorité au logement pour faire reculer la précarité.

Dans la Métropole plus de 2000 personnes dont 200 enfants dorment dehors. On s'émeut en hiver, mais toute l'année des sans abris meurent prématurément de sous alimentation et de manque d'hygiène et de soins, et des enfants n'ont pas la scolarité qui leur est due. Des associations leur viennent en aide ; leur travail est irremplaçable, mais c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir aux niveaux national, métropolitain et communal.

Or, si des municipalités de la Métropole de Lyon font de gros efforts, Caluire ne s'illustre pas par son volontarisme. A l'inverse même. Alors

que des permis de construire sont généreusement attribués pour des logements haut de gamme, partout sur la commune, le taux de logements sociaux reste faible (17%). La Loi Duflot oblige à rattraper 1/3 du déficit d'ici 2019 pour atteindre 25% de logements sociaux en 2025.

Quant aux projets d'hébergement d'urgence, d'habitat intergénérationnel basé sur l'entraide entre jeunes et personnes âgées, le Maire les a toujours refusés. Autre enjeu majeur de la Métropole : réduire la fracture sociale et territoriale. Les gens modestes doivent aussi pouvoir vivre à Caluire. Le Maire doit prendre ses responsabilités et s'engager dans une véritable politique du logement social comme la loi nous y oblige. C'est une question de vivre ensemble et non de densification. Le prochain rendez-vous des concertations sur le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) sera l'occasion de le vérifier.

[Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com](mailto:Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com)

## Caluire et Cuire Bleu Marine

Faite de façon hâtive, la métropole de Lyon est une nouvelle collectivité qui n'a pas évité le millefeuille administratif, en effet le département n'a pas disparu, rendant au passage la vie du citoyen plus complexe. Les nouvelles compétences de la métropole entraînent des dépenses supplémentaires non négligeables (sociales surtout), elle récupère des dettes (dont les emprunts toxiques pour 355 millions d'euros !). Les baisses des dotations de l'état en 2015 vont inévitablement

pousser notre commune à faire financer certaines de ses dépenses par la métropole. L'heure des économies n'est donc pas arrivée, les contribuables locaux vont voir leur fiscalité augmenter. N'est-ce pas aussi la fin annoncée de notre commune, du pouvoir du Maire et de son conseil municipal, devenu chambre d'enregistrement ? Cette collectivité dominante va éloigner un peu plus le citoyen de ses représentants locaux. [caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com](mailto:caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com)

## Caluire et Cuire citoyens

ET LA DETTE ? 54 millions d'euros - budget 2014, c'est une dette/habitant multipliée par 2,3 depuis 2010 et parmi les plus élevées de la Métropole, c'est contribuer à la dette « abyssale » de la France, c'est peser sur les générations futures... mais pas un mot sur cet emballement dans les Rythme de juin (budget) et de novembre (impôts locaux). Les investissements réalisés depuis, c'est « sans augmenter les impôts », ceci explique cela. Nous ne contestons pas qu'ils soient

conformes aux promesses faites aux Caluirards pour leur qualité de vie, mais souhaitons une information complète des citoyens sur la façon dont ils sont financés. Avec la baisse des dotations de l'Etat, l'entretien nécessaire des écoles... quelle sera la solution pour demain: la réduction, la mutualisation ou l'étalement programmé des dépenses, ou une augmentation contrainte de la fiscalité si nous n'anticipons pas ? EC/LM

## Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Bancs grillagés ici, armement des policiers municipaux là, et à Caluire augmentation du nombre de caméras, implantation du dispositif "voisins vigilants" contre lequel nous nous sommes élevés, voilà comment la droite pense traiter les problèmes de notre société ! Nous pensons, à l'opposé de ces mesures répressives, inefficaces, que la réduction des inégalités,

l'accès de tous à une place dans la société, possible par un retour à une véritable école laïque de l'égalité nous permettront de retrouver un climat de fraternité dans notre pays.

Véronique Chivazza, [contact@frontdegauche5.fr](mailto:contact@frontdegauche5.fr)

**ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE**  
Dépannage - Installation - Formation



**@llegro**  
Guillaume Bonjean  
**06 69 57 53 49**

[www.allegro-informatique.fr](http://www.allegro-informatique.fr)  
**AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS**



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?  
À votre **DOMICILE** ?

**LIBERTÉ INFORMATIQUE** est là !

**PIERRE LUBRANO di DIEGO**  
**06 64 92 41 87**

**DÉPANNAGE**  
**INSTALLATION**  
**FORMATION**  
**CONSEIL**

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

## Quelques dates à retenir en mars...

### **NUIT DE L'EAU**

Samedi 14 mars, à partir de 18h

### **TRAIL RHÔNE SAÔNE**

Dimanche 22 mars

### **REPAS DE L'AMITIÉ**

Samedi 28 mars - à partir de 12h - Esplanade de l'Hôtel de Ville

### **VILLAGE DES BAMBINS**

Dimanche 29 mars, à partir de 10h - Esplanade de l'Hôtel de Ville

**Plus d'informations dans le prochain numéro de Rythmes et sur**  
[www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

# À vos agendas !

## Environnement



### JOURNÉE DE L'ARBRE

Découvrez comment construire un hôtel à insectes et faire de votre jardin un refuge pour la biodiversité en participant à la journée de l'arbre organisée par l'association *Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire* et les étudiants de l'Institut de l'Environnement et des Technologies de Vaise. Un concours-photos est également organisé à cette occasion, sur le thème « Arbres et Caluire et Cuire ». Le gagnant recevra un hôtel à insectes ! Envoyez vos plus beaux clichés avant le 28 janvier à Association Histoire et Patrimoine - 14, rue du Capitaine Ferber - 69300 CALUIRE ET CUIRE.

**Samedi 7 février**

### Maison Ferber

**14, rue du Capitaine Ferber**  
**Stands sur les arbres et la biodiversité à partir de 9h**  
**Atelier « construire un hôtel à insecte » à 14h. Inscription (nombre de places limité) :**  
[hugo.chauvet@ietlyon.net](mailto:hugo.chauvet@ietlyon.net)

## Sport



### HANDBALL

Venez encourager l'*AS Lyon Caluire Handball* :

- Le 7 février, à 20h :

l'équipe nationale 2 masculine reçoit CL Marsannay - Gymnase Lachaise.

- Le 28 février, à 20h :

l'équipe seniors 2 masculine pré-national reçoit Meyzieu HB - Gymnase Senard.

**Espace Sportif L. Lachaise :**  
**1, rue Curie**

### BASKET

Venez encourager l'équipe féminine Nationale 3 de l'AL Caluire Basket le 8 février, contre Meyzieu.

**Espace sportif L. Lachaise :**  
**1, rue Curie**

### BOULES

Le Groupement bouliste de Caluire organise plusieurs tournois en février :

· Tournoi 16 doubles 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions : mercredis 4 et 18 février, à 14h.

· Grand prix de la ville de Caluire et Cuire : Tournoi 32 quadrettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions : samedi 21 février, à 13h30 et dimanche 22 février, à 8h

**Boulodrome Roger Schelle**  
**50, avenue Marc Sangnier**

## Brocantes et vide-greniers

### 28 FÉVRIER ET 1<sup>E</sup> MARS

L'association *Partage et Amitié* organise une brocante dont les bénéficiaires permettront de couvrir les frais d'envoi de colis dans les pays francophones africains.

**Samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars, de 9h à 18h.**

**Salle de Vassieux : 67 bis, chemin de Vassieux. Entrée 50 centimes.**

**Seuls les membres de l'association sont habilités à tenir les stands.**

## DIMANCHE 29 MARS

Réservez votre emplacement pour le vide-grenier organisé par le Comité d'animation de l'école Ampère le 29 mars en écrivant un mail à vide-greniers.ecole-ampere.org.

**Dimanche 29 mars**

**École Ampère : 129, rue Pierre Brunier**

## DIMANCHE 26 AVRIL

Réservez votre emplacement pour le vide-grenier organisé par Les Cal8rards, le 26 avril en téléphonant au 06 51 04 73 10, du lundi au vendredi, de 18h à 20h30.

**Dimanche 26 avril, de 6h à 18h**

**Allée de la jeunesse.**

## Musique

### BULLES SONORES

En février, la bibliothèque municipale vous propose un nouveau rendez-vous de Bulles sonores pour oreilles curieuses...

**Plus d'informations en page 30.**

### ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE ET CUIRE

**amc<sup>2</sup>**  
association  
**musicale**  
DE CALUIRE & CUIRE

### Les auditions multi-instruments :

Mercredi 4 mars, à 15h, Pôle Bissardon : audition multi-instruments

### Les auditions de Classe

Jeudi 5 février, à 19h, pôle Centre-ville : audition des classes de hautbois, basson, et flûte à bec

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Pôle Centre-ville : 1, rue Jean Moulin**

**Pôle Bissardon : 11, rue de l'Oratoire**

**04 78 08 14 04**

**www.musicamc2.fr**

## Expositions

### LE PARALLÈLE DES HAUTS PLATEAUX

Photographies de François-Xavier Cierco  
**Jusqu'au 9 février**

**Plus d'informations en page 28.**

### INSPIRATIONS ORIENTALES



Photographies de Ludmila Espiaude

**Du 11 février au 9 mars**

**Plus d'informations en page 28.**

## Conférences

### MES DONNÉES SUR INTERNET

La bibliothèque municipale vous propose une mini-conférence intitulée « Mes données sur Internet ».

**Plus d'informations en page 31.**

## L'EST DE LYON

Une nouvelle ville idéale pour une société post-industrielle

**Jeudi 5 mars, à 18h30**

**Plus d'informations en page 28.**

## Visite guidée

### CHAPELLE SAINT-JOSEPH

**Lundi 23 février, à 15h**

**Plus d'informations en page 29.**

## Lecture

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Au mois de mars, la bibliothèque municipale propose plusieurs séances de lecture pour les enfants, ainsi qu'une rencontre du cercle de lecteurs.

**Plus d'informations en page 31.**

## Stages bien-être

### BIODANZA



L'Association En Route pour la Vie vous propose un stage intitulé « La voie de l'eau : souplesse et sérénité ». Animé par Dominique Degut, ce stage « nous invite à travers la danse et le mouvement à retrouver et réincorporer dans notre vie les qualités de l'eau ». Il est ouvert à tous. Savoir danser n'est pas nécessaire ! (Notez les 2 prochains rendez-vous : samedi 28 mars et samedi 30 mai)

**Samedi 28 février, de 14h à 19h**

**Inscription au 06 86 83 85 80.**

**www.enroutepourlavie.fr**

## Centre sociaux

### BOURSE AUX VÊTEMENTS

Vêtements printemps été, jusqu'à 14 ans.

**18, rue du Parc Painlevé**

**Dépôt : le 5 mars, de 9h30 à 18h30  
(15 vêtements maxi).**

**Vente : le 6 mars, de 9h à 20h.**

### CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

#### Stage de Qi-Gong

Cette gymnastique chinoise millénaire propose des mouvements lents et simples, associés à une respiration harmonieuse. Ouvert aux débutants et aux habitués, ce stage permettra à chacun de se relaxer.

**Samedis 7 février et 7 mars, de 10h à 12h.**

#### Sophrologie

Intitulé « Comment apprivoiser la douleur et se sentir mieux ? », ce stage vous aidera à comprendre et gérer votre douleur pour limiter ses impacts et vous soulager.

**Samedi 28 février, de 9h à 12h.**

#### CSC du Parc de la Jeunesse :

**18, rue Paul Painlevé**

**04 72 27 44 10**

### CSC DES BERGES DU RHÔNE

#### Concours d'écriture

Le Centre propose un concours d'écriture ouvert à tous les habitants du quartier de Saint-Clair et/ou aux adhérents de l'association. Date limite pour rendre vos écrits : le 10 avril.



## Association des Centres sociaux et culturels de Caluire et Cuire

#### Stage d'écriture

Cécile Mathias (écrivain biographe) vous donnera ses conseils et astuces au cours d'un atelier gratuit et ouvert aux adultes et aux enfants.

**Mercredi 4 février, 14h30 à 16h30.**

#### Stage Bien-être

Prenez un temps pour vous, pour relâcher les tensions grâce à l'auto massage, au yin yoga et à la relaxation.

**Samedi 7 février, de 9h30 à 11h.**

#### Conférence « Vos enfants sur le Web »

Cette conférence abordera les thèmes du cyber harcèlement et du harcèlement scolaire, de l'addiction au numérique et du rôle des parents face à internet.

**Mardi 10 février, de 19h à 20h30.**

**Réservation obligatoire.**

#### Soirée parentalité

Groupe d'échange entre parents sur des questions de parentalité. Thème de la soirée : « Séparations... Comment parler de la relation à l'autre avec ses enfants ? »

**Mardi 17 février, de 19h à 20h30.**

**En partenariat avec le CIDFF. Gratuit sur inscription. Garderie possible sur réservation.**

#### Atelier « démarrer avec ma tablette »

Pour acquérir les bases d'utilisation de votre tablette et de ses applications.

**Mercredi 18 février, de 10h à 12h.**

**Inscription obligatoire.**

#### Atelier « démarrer avec Windows 8 »

Cet atelier permettra aux personnes venant d'acquérir un nouvel ordinateur de retrouver leurs repères avec Windows 8.

**Mercredi 25 février, de 10h à 12h.**

**Inscription obligatoire.**

#### Stage informatique

**Les lundis, du 2 au 30 mars.**

**Débutants : 9h à 10h30.**

**Perfectionnement : 10h30 à 12h.**

#### Appel à bénévoles !

Le centre recherche des bénévoles pour de l'accompagnement scolaire primaire et collège

**Les mardis et jeudis, de 17h à 19h.**

#### CSC des Berges du Rhône :

**70, grande rue de Saint-Clair**

**09 72 35 09 07**

# Le village des bambins

**Journée parentalité**

Animations, tombola, jeux, conférences...

**Dimanche 29 mars, à partir de 10h**  
Esplanade de l'Hôtel de Ville